



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Seizième réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.61/1
14 janvier 2025
Original : anglais

Sliema, Malte, 13-15 mai 2025

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le présent document ne sera pas imprimé et est mis à disposition au format électronique uniquement. Les participants sont invités à consulter ce document au format électronique et à limiter les impressions.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**de la Seizième réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour
l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)
qui se tiendra à l'hôtel AX Hotel, à Sliema, Malte
du mardi 13 mai au jeudi 15 mai 2025**

La réunion commencera à 09 h 00 le mardi 13 mai 2025

Ouverture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport d'avancement des activités du REMPEC depuis la Quinzième réunion des Correspondants du REMPEC
3. Développements au sein du PAM en lien avec les objectifs et fonctions du REMPEC
4. Développements au sein de l'OMI en lien avec les objectifs et fonctions du REMPEC
5. Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031)
6. Pollution illégale et accidentelle aux hydrocarbures et SNPD par les navires
7. Pollution de l'atmosphère par les navires
8. Réduction des émissions de GES par les navires
9. Introduction d'espèces non indigènes par les activités de navigation
10. Activités et livrables du projet de Programme de travail du PNUE/PAM pour l'exercice biennal 2026-2027, tels que proposés par le REMPEC
11. Autres questions
12. Adoption des conclusions et recommandations

Clôture de la réunion